

CHAPITRE 10 - LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE : GENESE, ORGANISATION, ROLE

Introduction : la mise en place de la BCE

1) Chronologie

→ Traité de Maastrich (qui instaure le Pacte de Stabilité Croissance - 1992) : 3 étapes dans la réalisation de l'Union économique et monétaire (UEM). Réalisation d'une monnaie unique et non pas commune. Intéressant à cette époque car le système européen attaqué en 1993.

- **1er Juillet 1990 : vérification de la convergence économique et monétaire.**

Interdiction faite aux BC de prêter à découvert aux autorités et entreprises publiques

- 1er Janvier 1994 : vérification des avancées

• **1999 : début de l'UEM** en fonction du degré réel de convergence (les 5 critères de Maastricht du PSC).

- Mise en place monnaie unique → disparition des monnaies nationales le 1/1/2002

2) Un élargissement progressif : 16 pays membres



+ 2009 : Slovaquie

L'Estonie devrait rentrer le 1er Janvier 2011.

• Les Pays ne participant pas à la zone euro : La Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Suède et le Royaume-Uni

- Mise en place d'un mécanisme de change européen (MCE II) : Accord sur les taux de change qui met en place le cadre de la coopération en matière de politique de taux de change entre la zone euro et les Etats membres qui ne font pas partie de la zone euro depuis le début de la phase 3 de l'Union économique et monétaire UEM. La participation au mécanisme est volontaire. Néanmoins, il est prévu que les Etats membres disposant d'une dérogation rejoignent le mécanisme.

3) Un cadre organisationnel précis

- La place monétaire est bien circonscrite : elle est supranationale.
 - **Politiques (macro) économiques** : **souveraineté nationale** (mais contraintes du Pacte de Croissance et Stabilité) => politiques budgétaires.
 - **Politique monétaire** : **supranationale** (BCE/Eurosystème)

I- Eurosystème et BCE

- Eurosystème : comprend la BCE et les banques centrales des pays de la zone euro.
- Système européen de banques centrales (SEBC) : comprend la BCE et toutes les banques centrales de l'UE (et pas seulement de la zone euro).

A. Les fonctions de l'Eurosystème:

1) **Maintenir la stabilité des prix** : « la stabilité des prix doit être définie comme une progression sur un an de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) **inférieure à 2 %** dans la zone euro. La stabilité des prix doit être maintenue sur le moyen terme » (Conseil des Gouverneurs, 1998)

>>> *lutte contre l'inflation.*

2) **Soutien aux politiques économiques générales** sans préjudice du maintien de la stabilité des prix en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union.

B. Missions fondamentales :

- Définition de la **politique monétaire**
- Détention et gestion **réserves officielles** (de change = devises, or...) . Les BC nationales transfèrent à la BCE une partie de ces réserves (notamment les excédents de devises).

Rq : les BC ont commencé depuis 2-3 ans à reconstituer leur stock d'or. L'or, disparu comme monnaie, reste l'objet d'une attraction importante.

- Gestion des **systèmes de paiement et de règlement** :
 - (système Target) entre les BC, transferts interbancaires élevés, etc.

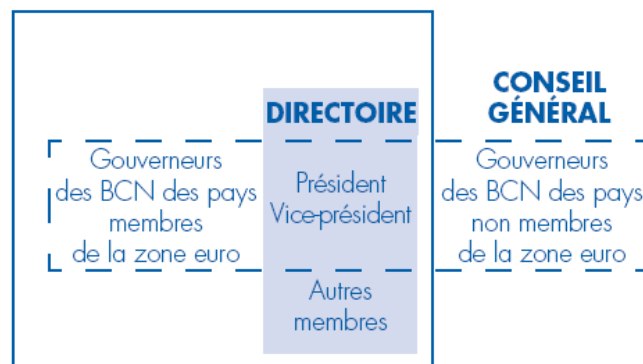
- Développement d'un Espace unique des paiements en euros (Single Euro Payments Area : SEPA),

• Autres missions :

- **Émission des billets et des pièces**
- Coopération dans le domaine du **contrôle des activités bancaires**
- **Collecte d'informations** statistiques

C. Cadre institutionnel :

• **Conseil des Gouverneurs** : 21 membres (dont 6 du Directoire = le noyau dur avec JC Trichet, directeur de la BCE, à sa tête)



• **Indépendance de l'Eurosystème** :

Article 108 du TCE : « [...**ni BCE, ni BCN**] **ne peuvent**, dans l'exercice de leurs pouvoirs et dans l'accomplissement de leurs missions, **solliciter ou accepter des instructions des organes communautaires, des gouvernements des États membres ou de tout autre organisme** ».

>>> *Peu de contrepartie.*

- Principe : la BCE s'appuie sur les BCN pour la mise en œuvre de la politique monétaire (décentralisation) : **relation hiérarchisée → la BCE décide.**

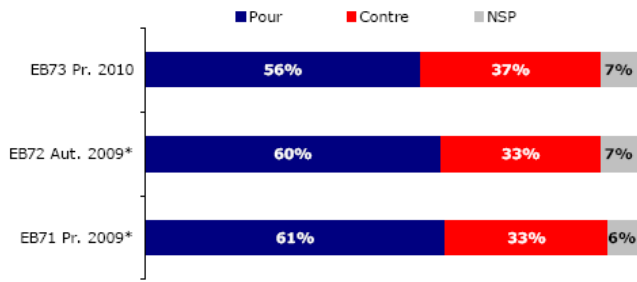
- Ressources financières : **capital de 5 G€** financé par Etats membres selon :

- 50 % : la part de l'État membre concerné dans la population de l'UE, et à hauteur

- 50 % sa part dans le PIB de l'UE

>> *Ressources financières relativement limitées.*

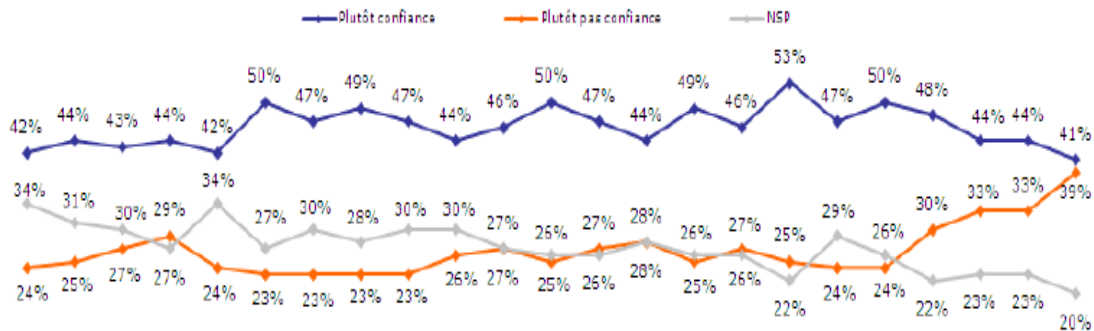
D. Quelle opinion sur l'euro ? La BCE ?



- Évolution du soutien des citoyens de l'UE à la monnaie unique.
- = Déclin notable en 1 an de la confiance des peuples européens envers l'Euro.

*Pour EB71 et EB72, la proposition était légèrement différente: 'Une Union Monétaire européenne avec une seule monnaie, l'euro'

- Confiance dans la BCE 1999-2010 : une chute. Déclin à partir de 2008 puis défiance généralisée (mai 2010).



50 % au ↑ Printemps 08

Idée commune à de nombreux membres :



- Perception par les citoyens des NEM des effets bénéfiques pratiques de l’Euro :

Pays	
Grèce	97
Espagne	97
Italie	96
France	96
Allemagne	90
Irlande	71
Zone euro	93

en novembre 2007.

- Mais le passage à l’euro a augmenté les prix

Avantages proposés par le sondage (extrait)	% de réponses positives
Faciliter les voyages intra-zone	89
Faciliter les achats	84
Permettre la comparaison des prix entre les pays	80
Éliminer les coûts de change d’un pays à l’autre	74

Dans quelle unité monétaire comptent les Français (INSEE, mars 2008) ?

- 28 % seulement des Français ne pensent qu’en francs pour leurs achats de produits alimentaires. Mais 58 % ne pensent qu’en francs pour l’achat d’une voiture.
- Plus les dépenses sont courantes et/ou de faible montant, plus elles sont exprimées en euros : 2 % seulement des dépenses inférieures à 100 euros sont déclarées en francs. Même pour les dépenses supérieures à 2000 euros, le référentiel euro prédomine (11 % seulement sont exprimées en francs)
- L’euro s’est répandu plus rapidement chez les citadins, les jeunes, les diplômés et les habitants de régions proches d’autres pays de la zone euro.